

Ecole Victor Hugo – MERVILLE-
Compte-rendu du premier conseil d'école : 7 novembre 2014

Présents : Mme Baillieul (Directrice de l'école), Mesdames Lallau, Empis, Wazé, Louro, Olszewski, Lavalard, Fiévet, Degryse, Brognard, Vanmerris, Sansse, Hooft-Manchuelle, Evrard, Lefebvre, Leurs, Messieurs Delbarre et Mahieuw (enseignants), Mme Anno (maître du RASED), Mme Boulenger (adjoindte aux école), M. Marcinkowski (adjoindt aux travaux), M. Carette (coordinateur du périscolaire), Mme Cuper (référénte du périscolaire pour l'école), Mesdames Bedu, Leconte, Matton, Owczarczak, Parent, Thorez, Verwaerde, Monsieur Beaussart (parents élus), Monsieur Empis (président de l'APE), Monsieur Cartigny (trésorier de l'APE)

Excusés : Monsieur Duyck (maire), Monsieur Bertin (DDEN), Madame Derville (IEN), Madame Hurtevent (enseignante), Mesdames Ivanovics, Gluck, Héniart, Messieurs Brunel et Matton (parents élus)

Le conseil d'école s'est réuni le 7 novembre 2014 à 17h à l'école Victor Hugo. L'ordre du jour a été abordé comme suit :

Point 1 : Les élections des parents d'élèves :

Les élections se sont déroulées le vendredi 10 octobre 2014 :

Nombre d'inscrits : 516, nombre de votants : 246 (soit 47,67 % de participation), suffrage exprimés : 176 (soit 34 % de suffrages pour la liste présentée). Merci aux parents qui ont aidé à préparer le matériel de vote et à tenir le bureau

Nous avons donc 14 parents élus, tous titulaires :

-M. Beaussart David	-Mme Bedu Mireille	-M. Brunel Vincent
-Mme Depret Linda	-Mme Gluck Céline	-Mme Héniart Hélène
-Mme Ivanovics Dorothée	-Mme Leconte Vanessa	-M. Matton David
-Mme Matton Muriele	-Mme Owczarczak Laurence	-Mme Parent Marie
-Mme Thorez Caroline	-Mme Verwaerde Virginie	

Point 2 : Organisation pédagogique :

L'école est constituée de 15 classes pour un total de 336 élèves : 2 classes de CP (Mmes Lallau 27 et Empis 26), 1 classe de CP/CE1 (M. Delbarre 22), 2 classes de CE1 (M. Mahieuw 25 et Mmes Hurtevent et Wazé 2 mi-temps 25), 2 classes de CE2 (Mmes Sansse 24 et Louro 25), 1 classe de CE2-CM1 (Mme Lefebvre 21), 2 classes de CM1 (Mmes Evrard 24 et Degryse 22), 1 classe de CM1-CM2 (Mme Hooft-Manchuelle 23), 2 classes de CM2 (Mmes Brognard 25 et Vanmerris 25), 2 classes d'intégration scolaire (Mmes Fiévet 11 et Olszewski/Lavalard 11), Mme Baillieul, directrice déchargée.

Pour compléter le travail de l'équipe enseignante : 1 maître spécialisé (Madame Anno), 1 psychologue scolaire (Mme Benoît), 1 aide administrative (Mme Decoopman), des employés municipaux : 1 intervenante en informatique (Mme Chwaztek), 1 intervenante en arts plastiques (Mme Decadt), 1 intervenant en EPS (M. Calibre), 5 auxiliaires de vie scolaire pour l'aide aux élèves en situation de handicap.

Point 3 : Les compétences du conseil d'école :

extraits de l'article 18 du décret n°90-788

Sur proposition du directeur d'école, le conseil d'école : vote le règlement intérieur de l'école, établit le projet d'organisation de la semaine scolaire, présente toutes suggestions sur : les actions pédagogiques, l'utilisation des moyens alloués, les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés, les activités périscolaires, la restauration scolaire, l'hygiène scolaire, la protection et la sécurité des enfants. Il statue sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du conseil d'école. En fonction de ces éléments, le conseil adopte le projet d'école, donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives et culturelles, est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des périodes d'ouverture de l'école, est informé sur les choix des manuels scolaires ou de matériels pédagogiques divers et sur l'organisation des aides spécialisées.

Trois conseils d'école doivent être prévus dans l'année. Le deuxième se déroulera le vendredi 20 mars et le dernier le vendredi 12 juin.

Point 4 : Intervention des représentants de la commune :

L'école remercie en préambule la municipalité pour les jeux de cours peints au sol, les chaises dans la salle des maîtres, les différents travaux réalisés dans les classes et le jardin, les deux vidéo projecteurs, avant d'aborder les questions.

La rénovation du bâtiment rue des Prêtres sera probablement terminée en fin d'année civile avec un emménagement probable de certaines classes durant les vacances de Noël. Une entrée des élèves pourra se faire par le nouveau hall Boulevard Victor Hugo, la route sera alors remise en état. La commande de mobilier a été en partie acceptée, elle sera effective pour les classes qui emménageront dans le bâtiment rénové. Du mobilier pour une BCD est prévu. Les autres classes seront dotées en nouveau mobilier dans les années suivantes. Le projet de nouvelle école est abandonné pour l'instant faute de financement, se posera dans les années à venir la question d'une rénovation de l'existant ou d'une reconstruction.

La question des odeurs dans toutes les toilettes est de nouveau abordée. M. Marcinkowski apportera une réponse ultérieurement pour savoir si des travaux sont envisagés .

Des parents élus sont allés manger au restaurant scolaire en juin 2014. Une rencontre est prévue prochainement avec la diététicienne de la commission menus et le chef.

Les parents et les enseignants se plaignent de la dangerosité de la rue des Prêtres depuis que le STOP a été enlevé. Les gens ne respectent pas la zone 30 et le STOP permettait au moins de les faire ralentir. La police municipale ne peut être présente de ce côté par manque d'effectif. Les parents et les enseignants souhaitent que le STOP soit remis en place, voire des ralentisseurs. La municipalité évoque une nouvelle signalisation au sol de la zone 30 et étudiera la question du STOP.

Point 5 : Bilan de l'exercice incendie :

Le premier exercice incendie a eu lieu le jeudi 18 septembre, au niveau 2 tout le monde a été évacué dans les temps. Au niveau 1, le signal sonore n'est pas assez puissant pour la classe de Mme Degryse. L'enseignante du RASED n'a pas entendu la sonnerie et la classe de CLIS n'est pas sortie non plus. Le problème est persistant, la sonnerie est inaudible entre le bâtiment du niveau 1 et le bâtiment de l'annexe. Une réunion est prévue avec le service technique et les électriciens le 19/11/14 à 8h30.

Suite à une question sur la mise aux normes incendie des escaliers en bois, la municipalité répond que la résistance du bois aux incendies est meilleure que celle du fer.

Les parents souhaitent qu'un exercice incendie soit réalisé au restaurant scolaire durant le temps de cantine.

Point 6 : Lien entre le temps d'enseignement et le temps périscolaire :

Un bilan a été fait au cours de la période 1 avec Mme Boulenger, Mme Cuper et M. Carette, notamment au niveau de la passation des enfants. Depuis le début de la période 2, les enseignants possèdent une liste nominative qu'il est difficile de tenir à jour à cause des changements fréquents. De nombreux papiers de pré-inscriptions à la cantine et à l'étude ne sont pas rendus dans les temps par les familles. Du point de vue de l'organisation, les enfants des TAP sont laissés en classe avec l'animateur le temps que les autres sortent avec leur enseignant. Si un enfant ne va pas aux TAP ce jour-là mais que personne n'est prévenu, les parents récupèrent l'enfant directement dans la classe où se trouve l'animateur. A partir du 10 novembre un planning au mois des activités réalisées aux TAP sera distribué aux familles. Un planning de rotation pour l'utilisation des salles de classes devrait être mis en place très prochainement. Dans le contenu des activités périscolaires un lien sera probablement établi avec le thème de notre projet d'école et en particulier l'objectif de notre fiche action pour cette année scolaire.

Point 7 : Bilan financier OCCE 2013-2014 :

Le solde de l'année est excédentaire. L'argent a été notamment gagné grâce aux actions menées (pizzas : 202 €, calendriers : 337,30 €, jacinthes : 72 €, marché de Noël : 398,96 €, vente de fleurs : 687,38 €, photos de classe : 1387 €, petits pains : 186,10 €). Remerciements également à la mairie pour sa participation aux frais de transports (20 % des entrées).

Point 8 : Fonctionnement de l'école :

Outre les activités traditionnelles ont repris : la piscine pour les CE1 et les CLIS en périodes 1 et 2, pour les CP en périodes 3 et 4, l'EPS les lundi, mardi et mercredi matin, des interventions ponctuelles en football (carfoot), hockey et volley à confirmer, les rencontres USEP ; les créneaux informatiques (remerciements à Lucie Chwaztek pour son investissement), les langues vivantes (sensibilisation à l'anglais pour le cycle 2 et initiation pour le cycle 3), les interventions de Mme Decadt en arts plastiques selon les projets de classe, les chorales (5 chorales dans l'école), les animations et prêts de livres à la médiathèque (sous forme de projets en CM1 et CM2)

Point 9 : Règlement intérieur de l'école :

Après l'ajout d'un point sur l'engagement des accompagnateurs de sorties à ne pas publier de photos en ligne sans consentement, le règlement intérieur a été adopté à l'unanimité, soit 25 voix.

Point 10 : Projet d'école-Fiche action :

Le projet d'école 2014-2017 a été présenté au dernier conseil d'école. Rappel des 4 axes : enrichir le lexique spécifique dans les situations de communication écrite et orale, développer la compréhension avec le souci d'améliorer la résolution de problèmes, sensibiliser les élèves aux divers domaines culturels et développer une culture commune, articulation entre enseignement et TAP.

Une fiche action a été établie par l'équipe pour l'année scolaire : une focale sera faite sur le point 3 du projet d'école. Les actions menées doivent permettre un accès plus large à la culture pour tous les élèves et l'enrichissement de leurs compétences et connaissances culturelles au travers de toutes les disciplines. Les priorités dégagées sont : la sensibilisation des élèves aux différents domaines artistiques et culturels, le développement d'une culture commune tout en favorisant une pratique personnelle, la favorisation de l'utilisation d'un vocabulaire spécifique dans les domaines artistiques.

Point 11 : Dates et projets de l'année scolaire :

Les projets communs à l'école : poursuite du journal, du site web, participation aux rencontres USEP, inscription au dispositif « école et cinéma ».

Dans les classes : participation à « objectif nature » en début d'année pour le CM2 V et le CE2-CM1 (Villeneuve d'Ascq), le CE1 WH (Loos en Gohelle), le CM1 E (Wissant), le CM2 B et le CM1-CM2 (Morbecque) ; la correspondance scolaire : Mme Evrard avec M. Spagnol d'Estaires, Mme Sansse avec M. Matton de La Gorgue, Mme Empis avec Mme Delannoy du Sart, Mme Lallau avec M. Dolez en GS ; le jardin : M. Delbarre et M. Mahieuw avec un possible agrandissement et une utilisation de la « maison », la sortie offerte au Parc Mosaic suite au prix des écoles fleuries (remerciements à la municipalité pour le transport) ; un projet cyclo : Mme Evrard, Mme Vanmerris un permis vélo, un cycle EPS vélo et une sortie à vélo ; le carnaval : fabrication de géants pour quelques classes (à déterminer) ; la résidence d'artiste : Mme Louro et Mme Olszewski avec l'écrivain Alain Cofino Gomes ; la classe nature : Mme Louro, Mme Sansse, Mme Lefebvre et Mme Fièvet (les 13, 14 et 15 avril à Morbecque) ; ruralivres : pour 7 classes de cycle 3 + la CLIS de Mme Olszewski ; du théâtre : les 3 CP avec une intervenante théâtre, Mme Evrard avec une classe du collège (à confirmer)

Point 12 : Présentation de l'APE :

L'association des Parents d'Élèves « Les p'tits Caous d'Hugo » a été créée le 2 octobre 2014. Elle compte pour l'instant 18 membres. Son but est d'aider l'école financièrement et de soulager les enseignants dans les actions. L'association est ouverte à tous, la cotisation est de 5 euros. Des actions sont déjà prévues : vente de poulets (Poulets Stéphanois), vente de coquilles pour la Saint Nicolas, Marché de Noël le 12 décembre avec une pré-vente de calendriers et de jacinthes à venir retirer le jour du marché.

La séance se termine par des remerciements aux parents d'élèves pour leur aide diverse, aux parents investis dans l'APE, aux amicales laïques pour les dotations, à la municipalité pour son aide matérielle et financière.